

# COGÉNÉRATION : ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET RENTABLE



**Produisez vous-même la chaleur et l'électricité nécessaires à vos processus de production, et alliez rentabilité et durabilité**

**Votre entreprise industrielle ou de services a besoin d'une quantité importante de chaleur et d'électricité pour fonctionner ? Installer une unité de cogénération vous permettra à la fois :**

- de réduire substantiellement votre facture d'énergie ;
- de récupérer la chaleur dégagée par la production d'électricité pour l'utiliser dans vos processus industriels ou répondre à vos besoins de chauffage ;
- de participer ainsi à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du pays.

## **Augmentez votre efficacité énergétique**

Pour disposer de la chaleur et de l'électricité dont elle a besoin, votre entreprise dispose de deux alternatives :

- acheter l'électricité auprès d'un producteur, et générer elle-même la chaleur dont elle a besoin, par exemple au moyen d'une installation au gaz ;
- installer une unité de cogénération adaptée à ses besoins afin de générer en même temps la chaleur et l'électricité nécessaires.

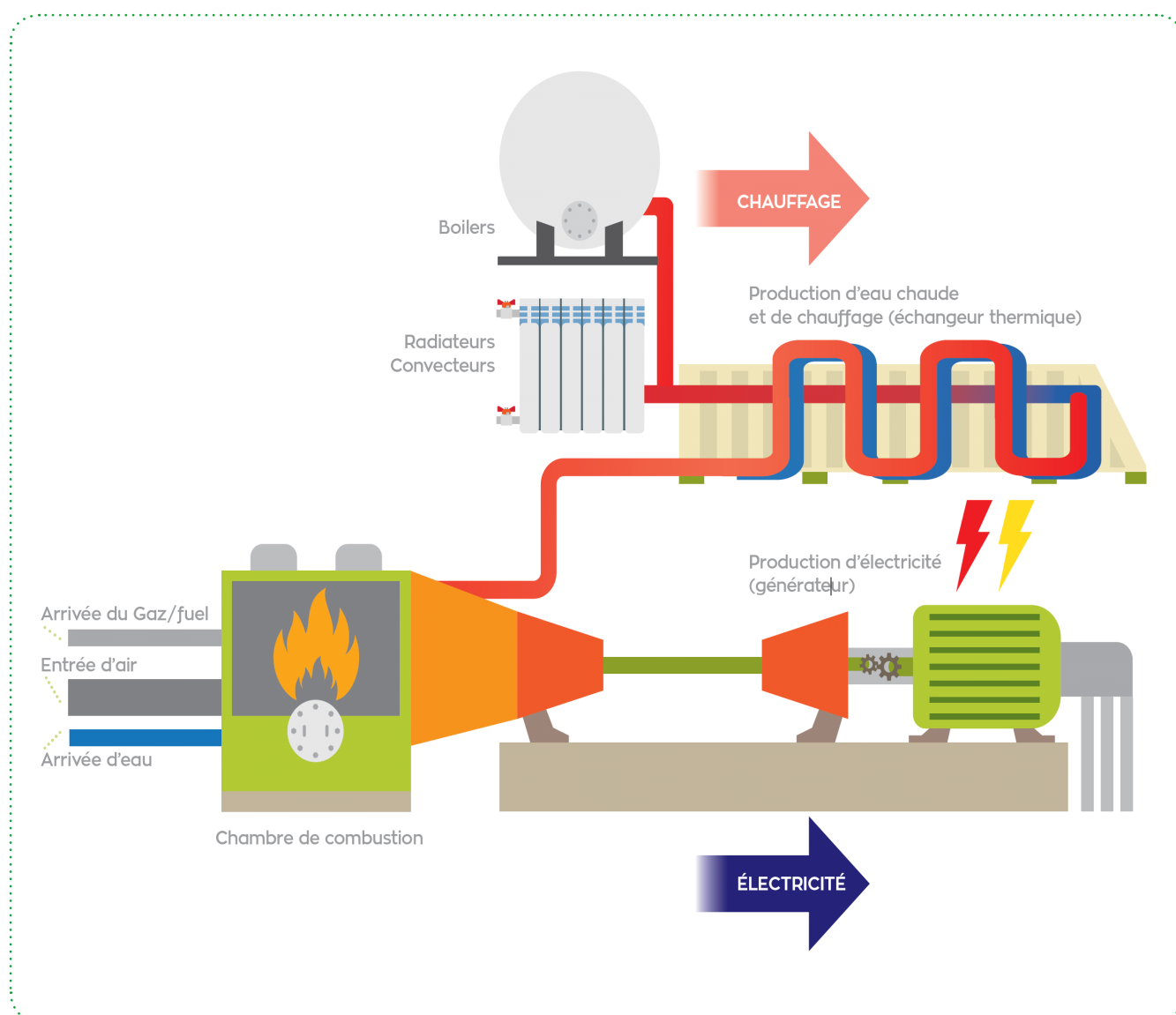
**La cogénération vous permet de réduire de plus d'un tiers les ressources énergétiques nécessaires. C'est donc à la fois une solution écologique et économique, qui bénéficie en outre d'un soutien financier du gouvernement.**



## Récupérez la chaleur pour vos besoins de chauffage et de production

Une installation de cogénération vous permet de réutiliser la chaleur dégagée par la production d'électricité pour vos besoins de chaleur. Il peut s'agir :

- de chauffer vos bureaux et vos locaux de production (hôpitaux, halls de production nécessitant une température constante, serres...), ainsi que l'eau pour vos besoins sanitaires ;
- de réinjecter cette chaleur au sein de vos processus de production (processus de séchage, chauffage de liquides, maintien de liquides à une certaine température, processus de nettoyage...).





## Produisez vous-même votre chaleur et votre électricité

Nous vous proposons un accompagnement clé sur porte de votre projet de cogénération.

### 1 Nous analysons vos besoins et votre consommation

Afin de nous assurer de l'intérêt de la cogénération, nous commençons par analyser avec vous votre consommation d'électricité et de chaleur et vos processus industriels. Nous identifions ensemble le coût et les gains potentiels de l'installation.

### 2 Nous réalisons une étude de faisabilité

Cette analyse poussée nous permet de valider la faisabilité technique de la solution de cogénération, de trouver la solution optimale pour votre situation propre et de préparer un business plan détaillé.

### 3 Nous vous assistons dans la gestion administrative du projet

Nos experts vous accompagnent dans les formalités nécessaires à l'obtention des permis et des certificats verts. Si nécessaire, nous pouvons également assurer le financement de l'installation avec un plan de financement qui vous permettra de financer les remboursements grâce aux économies dégagées.

### 4 Nous installons votre unité de cogénération

Nous plaçons l'installation, réalisons les branchements nécessaires vers vos systèmes de chauffage, de production, sanitaires, et naturellement, de gestion de l'alimentation électrique. Nous réalisons également tous les tests nécessaires avant la mise en service.

### 5 Nous assurons la surveillance et la maintenance de votre installation

Notre système de monitoring nous permet de nous assurer à tout moment que votre installation fonctionne de manière optimale et d'intervenir rapidement en cas de besoin. Nous garantissons la performance de votre installation à travers un contrat de maintenance omnium.

## La cogénération est-elle faite pour vous ?

- Votre entreprise a-t-elle de grands besoins en électricité et en chaleur ?
- Vos processus industriels utilisent-ils entre autres de l'air chaud ou de l'eau chaude ?
- Votre entreprise a-t-elle d'importants besoins en matière de chauffage de ses locaux et/ou d'eau à usage sanitaire ?
- Votre consommation de gaz ou d'une autre source de chaleur est-elle supérieure à 500 MWh/année ?

Si vous avez répondu 'oui' à une ou plusieurs de ces questions, la cogénération est faite pour vous !

**Pour de plus amples informations et une étude personnalisée de votre situation, n'hésitez pas à contacter votre Key Account Manager ou envoyez un mail à [btb@luminus.be](mailto:btb@luminus.be)**